



AVIS PUBLIC

Règlement numéro 265-2018 concernant la limite de vitesse sur le chemin Lyon

Aux personnes intéressées par le règlement numéro 265-2018 concernant la limite de vitesse sur le chemin Lyon.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest, que le règlement numéro 265-2018 concernant la limite de vitesse sur le chemin Lyon est entrée en vigueur le 5 septembre 2018.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 741, chemin Hunter à Barnston-Ouest de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

Donné à Barnston-Ouest, ce 18 septembre 2018.

Sonia Tremblay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière